

Edition du "REVEIL DU NORD" 176 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

L'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX 45, Rue de la Gasc, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

VIEILLES HISTOIRES DE CHEZ NOUS

Le Miracle de S^{te}-Rictrude à Waziers

Il fut un temps où tout était considéré comme chose miraculeuse, ou même devant le maigre profit qui leur restait après un accablant labeur et la large part cédée au Seigneur du village...

Et l'on se contentait de peu, durant les siècles précédant notre histoire, lorsque toutes faulx rentrées et la sueur dépensée sans compter, la moisson s'abissait l'ingrat partage dont le plus intéressant morceau allait au Seigneur...

Voilà comment, dans notre doux pays de France, tout, misère comme joie, se terminait invariablement par des chansons ou des proverbes...

Mais si nos aïeux pouvaient constater « ad venter » la vérité du proverbe ils en connaissent toutefois les propos, qui même venant à leurs lèvres, leur auraient semblés sacrilèges.

Aussi courbaient-ils l'échine sans trop savoir pour quel motif, autre que la crainte du Seigneur et l'Amour de la Toute Puissance.

Et les plus malins en profitaient... à la grande faveur de miracles fabriqués de toutes pièces par les intéressés.

Or donc, en l'an de grâce mil-quatre-cent-neuf, voici comment il advint un grand Miracle en la ville de Waziers. L'église, que les Moines de Marchiennes avaient fait édifier dans ledit village et dont ils avaient la dime, autrement dit dont ils touchaient les revenus, n'était bâtie que de terre et de bois et seulement recouverte de chaume...

Dans cet heureux temps une croyance profonde voulait que les moissons soient beaucoup plus en abondance aux alentours des églises que partout ailleurs, de sorte qu'à Waziers ainsi qu'en tous autres villages de France, lorsqu'il y avait de la pluie, on se précipitait vers les champs on venait ranger en pile et tas, la récolte de l'année, laquelle était ainsi serrée de tous côtés.

Mais le Seigneur, en l'an 1049, veillait et voulait très probablement châtier les paysans afin de les rappeler aux saines lois de son Eglise et le feu, un formidable incendie, s'éleva un jour prendre à toutes les gerbes et moissons ; il s'alluma avec une grande fureur de ravage, comme on n'avait vu de mémoire d'homme, mais les flammes passaient sur l'église, tournoyant sur le clocher sans que rien ne prit feu.

Pendant que l'on n'apercevait plus que flammes partout, voici que Sainte-Rictrude fut vue tout au travers, montrant un visage rayonnant de gloire et de béatitude. C'est ainsi que l'église fut préservée par la sainte intervention de sa patronne, à laquelle des dons immenses... furent dus.

Il est de fait qu'une église couverte de paille, bâtie en bois, qui ne se consume pas, entourée de flammes était chose merveilleuse, aussi les Moines de Marchiennes, qui en avaient la dime, désiraient la mettre en réputation parvenant à leurs fins au moyen de ce prétendu miracle.

Ces moines, forçant la crédulité humaine jusqu'à ce qu'à travers les flammes, le paysan ébahi, vole distinctement une Sainte-Rictrude intervenir, étalent, on est forcé de l'avouer, gens très intelligents mais plus encore rusés métrés, ainsi d'ailleurs que le démontre leur histoire parmi les siècles passés.

C'était le bon temps pour conduire les peuples et les moines surent en profiter, ce qui n'empêcha qu'on les roula à leur tour, la dime passant par sa suite et pour la plus large portion au Seigneur de Waziers.

Tout de même, que n'inventait-on pas déjà pour grossir ses rentes ?

Achille FAURIE.

Le coureur De Courcelles s'est tué au cours du meeting de l'Automobile Club de France

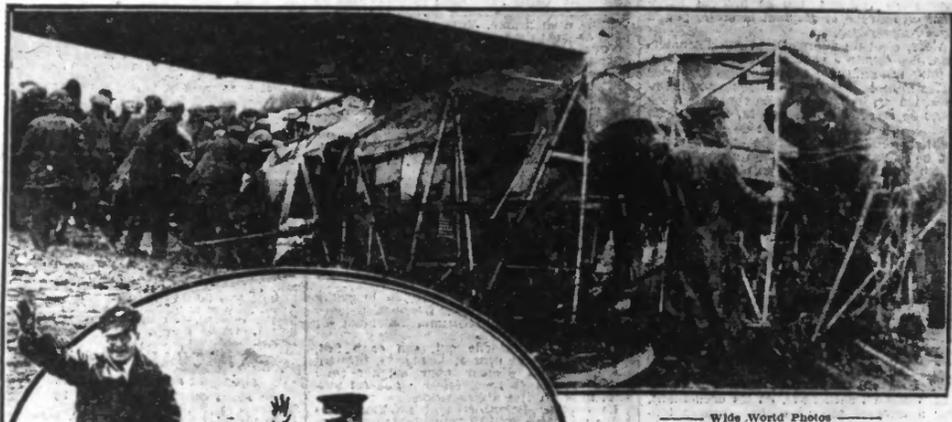
Un accident mortel a marqué hier à l'autodrome de Linas-Monhéry la première épreuve du meeting de l'Automobile Club de France qui se disputera par un temps dépourvu.

Le coureur De Courcelles s'est tué à l'entrée du virage, le tracteur qu'il pilotait s'est renversé sur le côté, le coureur a été projeté à terre et a été tué sur le coup.

Le coureur De Courcelles s'est tué à l'entrée du virage, le tracteur qu'il pilotait s'est renversé sur le côté, le coureur a été projeté à terre et a été tué sur le coup.

Paris a fait une réception enthousiaste aux 4 vaillants aviateurs de "l'America"

Byrd et ses compagnons ont été ensuite solennellement reçus par le Président de la République



Wide World Photos

L'aviation transatlantique « America » a remporté sur la plage de Ver par les pêcheurs qui le sautèrent de, fête laquelle l'ont mis en bien mauvais état ainsi que le montre notre photographie.

EN MÉDAILLON : Le Commandant BYRD et ses compagnons BENNETT et NOVILLE, dans le canot en caoutchouc, grâce auquel ils purent gagner la côte au peu plus tard qu'ils vint leur porter secours.

Paris, qui aime les audacieux, a accueilli hier avec enthousiasme les quatre aviateurs de l'America, hommes d'une rare trempe, d'un rude courage. Par leur tour tourmenté et dramatique, marqué par un triomphe sur de grosses difficultés d'ordre atmosphérique, ils avaient conquis d'emblée l'admiration de tous.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'Océan, et la conclusion qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Lorsqu'un service normal fonctionnera, il sera sage de ne pas méconnaître les enseignements recueillis. A la fin d'une telle randonnée, l'équipage fatigué ne peut avoir la libre disposition de toutes ses facultés et, à travers les ténébreux, si le temps est mau-

vais, il est comparable à une chauve-souris cherchant une issue et se heurtant aux murs.

Aujourd'hui, toute notre admiration va aux courageux équipages d'Amérique. Soient ceux qui ont péri dans des conditions terribles ; méritent, dans notre cœur, une place encore plus haute.

Dans l'attente d'un beau spectacle Les quatre aviateurs américains qui composaient l'équipage de l'America sont arrivés à Paris à midi quinze par l'express venant de Caen.

Le public parisien n'a pas épuisé son admiration pour les héros de l'air. L'accueil qui leur a été fait par le commandant Richard E. Byrd, son lieutenant George Noville, au pilote Bertrand Acosta, et au lieutenant Bernard Bathen, ne fut pas moindre que celui dont il salua Lindbergh atterrissant sur le champ d'aviation du Bourget. Les

quais de la gare Saint-Lazare étaient, dès midi, envahis par une foule qui réclamait son enthousiasme dans l'attente d'un beau spectacle.

Les rues de Havre d'Amsterdam, Saint-Lazare étaient noyées de monde, la circulation complètement interrompue.

Ovation formidable A midi 25 exactement, le train entre en gare. Les personnalités officielles, les journalistes et les rares personnes qui ont pu être admises sur la quai d'arrivée, se précipitent à l'arrière du train. De l'avant-dernier wagon de première classe apparaît le premier, le commandant Byrd. Il est vêtu d'un uniforme militaire et porte une casquette blanche, dont la visière de cuir verni est brochée de feuilles de chêne d'or.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le Congrès de la Mutualité DU NORD

Une très importante séance a été tenue hier à Douai

Le VIII^e Congrès annuel de la Mutualité du Nord a été ouvert à Douai, le samedi 3 juillet 1927, à 12 h. 30, dans la salle des fêtes du Conservatoire de Musique, sous la présidence de M. Léon ESCOFFIER, député-maire.

Avant pris place en outre du Bureau : MM. Georges PETIT, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française ; DUVIVIER, Commissaire général de l'Union ; CORBAUX, Trésorier-général ; SAINT-QUENTIN, DEGOY, Vice-Présidents ; GOURSAULT, Secrétaire.

M. Georges PETIT remercie la Municipalité de Douai et son sympathique Maire, qui ont bien voulu s'intéresser de la façon la plus efficace au succès de ces Assises de la Mutualité du Nord.

Il souligne le fait que ce Congrès s'ouvre dans des conditions pour ainsi dire providentielles, au moment même où le Sénat vient, on peut le dire, de voter la Loi des Assurances Sociales, puisque la disposition essentielle de cette loi sont d'ores et déjà adoptées.

M. Léon ESCOFFIER, député-maire, remercie M. Georges Petit de ses paroles. Nulle ville, aussi ne se prête mieux à cette manifestation que la ville de Douai, tant par position géographique que par l'importance de sa population de travailleurs de toutes sortes.

Il conclut en déclarant qu'au moment où la Loi des Assurances Sociales va entrer en application, les bénéficiaires de cette loi seraient souverainement injustes s'ils ne rendaient pas hommage à l'œuvre accomplie par la Mutualité Française et en particulier par la Mutualité du Nord.

La mutualité et le service pharmaceutique Le Congrès ouvre ses travaux. Dès leur début, M. Eugène Verdier, président de la Commission médicale et pharmaceutique de l'U.D.F., fait un rapport sur la Mutualité et le Service pharmaceutique un rapport parfaitement complet.

Jusqu'à présent, 391 sociétés ont demandé ces cartes, les unes pour la totalité de leurs membres les autres pour partie. Il semble que les autres Sociétés n'aient pas très bien saisi par contre la portée de l'accord.

La vraie formule est la prise des cartes par la Société, à son compte, et leur délivrance gratuite à ses adhérents. En effet, elle fait ainsi bénéficier tous ses membres de l'accord intervenu et nul n'a à s'en plaindre.

D'autre part, elle peut inscrire le coût des cartes dans ses dépenses pharmaceutiques et elle reçoit ainsi la subvention de 12 % allouée par l'Etat, ce qui diminue d'autant le coût de cartes.

Depuis le fonctionnement de l'accord avec les pharmaciens, des réclamations ont été faites tant du côté des mutualistes que du côté des pharmaciens.

Le côté des mutualistes on s'est plaint que les pharmaciens exigent la présentation de la carte avant l'achat ; de ce que les prix faits aux mutualistes étaient majorés par rapport à ceux faits à la clientèle ordinaire ; ou de ce que certains pharmaciens même se refusaient à faire la réduction à laquelle ils avaient consenti.

Le côté des pharmaciens on s'est plaint de ce que certains mutualistes aient pris leur carte à d'autres personnes n'ayant pas droit à la réduction.

Toutes ces réclamations, peu nombreuses d'ailleurs, vont être examinées individuellement par la Commission d'arbitrage et les sanctions qu'elles comportent seront prises immédiatement de part et d'autre sans faiblesse.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

La Chambre a voté l'ensemble de la loi sur les Loyers

Hier matin la Chambre a terminé la discussion sur les loyers. Différents amendements présentés par MM. Fournier, Trémisier, Garchery, Barillon, Auguste Reynaud furent repoussés et l'article 1^{er} du projet adopté. Cet article régit les conditions auxquelles doit se soumettre le propriétaire pour la reprise de son immeuble.

L'article 2, qui prévoit les amendes à infliger aux propriétaires et les indemnités qu'il devra payer à son locataire congédié au cas où il n'aurait pas fait acquiescer son immeuble dans les délais voulus fut ensuite adopté, sans débat. L'ensemble du projet fut adopté par 350 voix contre 163.

La présente loi est celle de 1926, applicable à l'Algérie et aux trois départements de Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

La séance fut levée à midi 53. Séance lundi après-midi. Discussion du projet de loi de recrutement.

L'affaire de la Commission cantonale de Seclin devant la Cour d'Appel d'Amiens On se rappelle le procès qui fut intenté contre MM. Adam et Santerne, avocats lillois et Willefert, architecte, inculpés dans l'affaire de dommages de guerre de la Commission cantonale de Seclin. Ce procès, qui fit grand bruit, était venu devant la Cour de Douai, qui rendit un arrêt d'acquiescement, après que la Cour de cassation avait cassé pour vice de forme.

Voici l'arrêt qui vient d'être rendu par la Cour d'Appel d'Amiens. Concernant le délit de fausse déclaration, de dommages de guerre reprochés à Willefert, la Cour se déclare incompétente.

Quant au délit d'escroquerie reproché à MM. Adam, Santerne et Willefert, la Cour renvoie les prévenus des fins de poursuite sans dépens et condamne la partie civile aux dépens.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Un drame de l'amour à Lens

Une petite bonne devint l'amie de son patron, un ingénieur



M. Chollet, la victime

Abandonnée, elle l'abattit de trois coups de revolver

L'avenue du Quatre-Septembre, à Lens, a été mise en émoi, samedi matin, par un drame causé par le dépit d'une bonne, devenue l'amie de son patron qui voulait le délaissier.

La maison remontait à plusieurs années et des scènes violentes dont la police fut informée, l'avaient signalée de façon singulière ; mais tout cela resta secret ; on voulait éviter tout scandale.

Servante puis... maîtresse Le 4 janvier 1923, M. Ernest-Emile Joseph Chollet, né le 12 janvier 1886, à Fontenay-sous-Bois (Seine), ingénieur attaché à la société des Travaux Publics Forstler-Alquié, de Paris, directeur des travaux de construction de la nouvelle gare de Lens, avait à son service, comme bonne la demoiselle Madeleine Ophelin, née le 25 décembre '90, à Valenciennes (Nord).

Cette jeune fille fut toujours très convenable et d'un grand dévouement pour son maître Mme Chollet, née Marie Heitler, qui malade, décéda le 12 février 1925.

Après la mort de son épouse, M. Chollet conserva à son service la jeune bonne qui, malheureusement pour lui, devint bientôt sa maîtresse. Le faux ménage couvrit un certain temps le parfait amour, mais un jour

Madeline devint d'une jalousie terrible ; et fut alors l'enfer, et la vie de l'ingénieur devint intolérable.

Jalouse à l'excès Il ne se passait aucune semaine, sans que des scènes parfois violentes, naissent à l'enfer le trouble dans la maison, ce qui amena l'ingénieur à se désintéresser totalement de sa femme ; celle-ci, au lieu de se calmer, devint méprisante ; elle se vengea, en se plaçant ailleurs et l'informa que toute relation entre eux était devenue impossible ; il lui offrit même une certaine somme d'argent pour lui permettre de chercher une bonne place.

Madeline ne l'entendit pas de la même façon, en ressentit un certain dépit et résolut de s'imprimer, plus qu'il n'était dans la place, dont elle avait obtenu, son rêve — de devenir la grande maîtresse.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LES AMIS DES ENFANTS

Un vieux ménage de Bois-Grenier a élevé plus de 100 enfants d'autrui

Nous avons signalé dernièrement le cas vraiment extraordinaire des époux Castel-Vanderlynde, d'Aubers, près de Fournes, qui ont depuis leur mariage en 1896, pris à leur charge et élevé 30 enfants d'autrui dont 25 de nationalité étrangère.

Les amis des enfants ne manquent pas dans notre région. On nous signalait ces jours derniers en effet, un cas moins rare certes, mais qui méritait quand même d'être connu. Celui d'un ménage de Bois-Grenier, près d'Armentières, les époux Henri Dubois, qui privés de famille, sont devenus parents nourriciers et ont élevé à ce jour plus de 100 enfants de la région.

Le ménage habite face au cimetière de la petite commune, sur la route de Radingham, dans un modeste baraquement de planches, comme on en trouve encore trop malheureusement dans nos régions si éprouvées par la guerre.

M. et M^{me} DUBOIS et quelques-uns de leurs enfants

Le mari, M. Henri Dubois, âgé de 69 ans, qui exerce depuis l'âge de 13 ans la profession modeste d'ouvrier agricole est diplômé du Travail et de l'Agriculture.

Quant à l'épouse, elle vaque aux soins du ménage, et s'est faite « mère nourricière » depuis l'année qui suivit son mariage, c'est-à-dire depuis 40 ans.

Les époux Dubois sont de fidèles lecteurs de notre journal.

Les multiples attestations et lettres de félicitations que nous montrons le ménage dévoué, établissent que plus de 100 enfants de la commune et des localités voisines, ont reçu ses soins attentifs.

Parmi ces enfants que nous élevons, nous dit Mme Dubois, il en est qui sont repartis par leurs parents dès qu'il ont atteint l'âge de 15 à 18 mois. Plusieurs d'entre eux sont restés avec nous jusqu'à l'âge de 7 ans. Dans la nombre nous avons aussi recueilli avant la guerre plusieurs enfants de l'Assistance publique.

A l'heure actuelle, les époux Dubois ont encore en tutelle quatre enfants en bas âge, de 3 mois à 2 ans 1/2, trois garçons et une fille ! De la garde et de la première éducation des enfants d'autrui, ils se sont faits une profession, qu'ils élèvent à la hauteur d'un sacerdoce.

De tels exemples de dévouement à l'enfance méritent d'être connus et récompensés. Nous osons croire que les Pouvoirs publics sauront reconnaître le mérite de ces braves gens qui se dévouent pour donner au Pays la jeunesse saine et robuste dont il a tant besoin.

Loterie de la Presse du Nord Les heureux gagnants de la loterie de la Presse du Nord pourront réclamer leurs lots à partir du lundi 11 juillet, de 9 heures du matin à midi et de 2 h. 30 à 6 heures, à M. Blomme, 77, rue Nationale, à Lille. Ils sont priés de se munir d'une pièce d'identité et de leur billet de loterie sorti au tirage. Pour éviter tout dérangement inutile, bien vérifier le numéro de la série et du billet avant toute démarche.

Les lots non réclamés dans le délai de trois mois seront acquis à l'Etat.

Le XXI^{me} Tour de France cycliste

L'étape Luchon-Perpignan est gagnée par Van Slembroeck, sur pneus Hutchinson. -- Reby a abandonné à Leger. -- Fraais resté 1^{er} du classement général.

Enfin le cultiveur pyrénéen est terminée, du moins pour beaucoup de concurrents, car à l'heure où l'étoile des lignes, quelques-uns ne sont pas encore arrivés à Perpignan. Personne n'est échoué, le tour est sûr, ce qui avait été dit avec les difficultés des Pyrénées qui furent cette fois encore si terribles pour les coureurs. Est-ce plutôt de chanter à ceux qui furent grimper les cols le complet bien connu Montagne des Pyrénées, tous êtes mes amours ?

ci vous verrez s'ils aiment les trop hautes montagnes du Nord, je puis vous dire tout de suite qu'ils ne trouvent pas le montagnard à leur goût, car ils abandonnent les uns après les autres. Dans l'étape Bayonne-Luchon, l'irlandais Van de Casteele, le Belge Brosteaux et l'Alsacien Guillemin, d'ailleurs avaient lâché pied. Aujourd'hui, c'est Reby, sur lequel on avait fondé les plus grandes espérances, qui s'est effondré à Saint-Giron. Il ne restait donc plus dans la grande épreuve que Vervaecke d'Halluin, Nempion et Géhadrin de Calais et Goubert d'Hallimont comme coureurs régionaux. Ces coureurs ont pris un courage et d'un allant formidables et méritent tous les éloges ; ils ont été admirables dans la rude montée des cols et représentent dignement notre belle sportive région nordiste.

La seconde étape pyrénéenne disputée aujourd'hui a été d'un grand intérêt et la lutte est restée serrée, malgré les lourdes fatigues et les souffrances endurées avant-hier. Ce matin, à la pointe du jour, à peine remis de la terrible étape Bayonne-Luchon, les 46 rescapés ont repris le calvaire avec la ferme volonté d'accomplir des prouesses. Il ne restait au départ que neuf hommes du team Alcyon, six de l'équipe J.-B. Louvet et quatre du team Alémania pour les groupes, et 27 lauristes-rouleurs. Onze hommes dont trois

Van Slembroeck vainqueur de la douzième étape

Le peloton gravissant à toute allure une rude côte dans la traversée d'un village, est applaudi par les habitants.

Le peloton gravissant à toute allure une rude côte dans la traversée d'un village, est applaudi par les habitants.

Le peloton gravissant à toute allure une rude côte dans la traversée d'un village, est applaudi par les habitants.

Le peloton gravissant à toute allure une rude côte dans la traversée d'un village, est applaudi par les habitants.

Le peloton gravissant à toute allure une rude côte dans la traversée d'un village, est applaudi par les habitants.

Le peloton gravissant à toute allure une rude côte dans la traversée d'un village, est applaudi par les habitants.

Le peloton gravissant à toute allure une rude côte dans la traversée d'un village, est applaudi par les habitants.

Le peloton gravissant à toute allure une rude côte dans la traversée d'un village, est applaudi par les habitants.

Le peloton gravissant à toute allure une rude côte dans la traversée d'un village, est applaudi par les habitants.